



# LYCÉE PÉRIER

## Les enseignements de spécialité et les options facultatives possibles en classe de T<sup>le</sup> au lycée Périer à la rentrée 2017

Il est obligatoire de choisir un enseignement de spécialité parmi ceux proposés ci-dessous, en fonction de votre section.



**Attention :** Selon les cas, les capacités d'accueil sont contingentées. Il est conseillé de faire 2 propositions classées par priorité. En cas de besoin, les élèves seront classés en fonction de leur moyenne générale annuelle pour être départagés dans l'affectation en groupe de spécialité.

### - Section littéraire (L)

Anglais approfondi

ou

Option Mathématiques

ou

Droit et grands enjeux du monde contemporain

### - Section Economique et Sociale (SES)

option Mathématiques

ou

Economie approfondie

ou

Sciences Economiques et Politiques

### - Section Scientifique (S)

Spécialité Initiation Sciences du numérique (ISN) épreuve finale dans le cadre des cours

ou

Spécialité Mathématiques

ou

Spécialité Sciences Physiques

ou

Spécialité Sciences et Vie de la Terre

### - Section Sciences et Technologies de Management de la Gestion (STMG)

Spécialité Communication Gestion Ressources Humaines (LGRH)

ou

Spécialité Mercatique

ou

Spécialité Comptabilité, Finances et Gestion (CFE)

Il est possible également d'ajouter une à deux options facultatives possibles parmi les 9 suivantes proposées (à condition de les avoir déjà suivies durant l'année de 1<sup>ère</sup>) :

- Latin confirmé (3 H)

Ou

- Grec ancien (3H)

Ou

- Chinois LV3 (3H)

Ou

- Hébreu LV3 (3H)

- Art danse (3H)

Et /Ou

- Option facultative EPS Danse-Step (3 H)

Ou

- Option facultative EPS Basket-Musculation (3H)

- Section européenne italien  
Uniquement pour les séries générales  
(DNL Mathématiques) (3H)

- Section européenne anglais  
Uniquement pour les séries technologiques.  
(DNL management) (3H)

### Rappel :

Toute option facultative débutée en début d'année doit être poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Abandon en cours d'année formellement interdit.

Informations complémentaires possibles par mail : [secretariatscolarité@lyceeperier.fr](mailto:secretariatscolarité@lyceeperier.fr)